



Minuit moins une au lac Saint-Pierre

Le mercredi 26 avril 2017, 0h00



ENVIRONNEMENT. La situation est plus préoccupante que jamais au lac Saint-Pierre, reconnu comme réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO.

À LIRE AUSSI: La perchaude comme indicateur (<http://www.lechodemaskinonge.com/actualites/2017/4/27/la-perchaude-comme-indicateur.html>)

«La pollution, les déchets, les pratiques en agriculture, l'utilisation des pesticides et de fertilisants et la perte des habitats sont tous des éléments qui ont contribué à la détérioration de l'état du lac Saint-Pierre. Il n'est plus capable d'en prendre et il faut agir maintenant», commente Louise Corriveau, directrice générale du Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) du lac Saint-Pierre et coordonnatrice de la Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre (TCRLSP).

La sauvegarde du lac Saint-Pierre requiert des actions rapides et à large échelle afin de restaurer les fonctions écologiques dégradées des habitats riverains et ainsi soutenir le développement de nombreuses espèces aquatiques en déclin, dont la perchaude.

De l'argent disponible

Dès cette année, de nouvelles actions concertées seront mises de l'avant afin d'améliorer son état puisque le gouvernement vient de rendre disponible une importante somme d'argent.

En effet, dans son budget de 2017, le gouvernement du Québec a annoncé une aide financière de 14 millions de dollars pour restaurer le littoral du lac Saint-Pierre sur une période de cinq ans. Cette décision est saluée par la TCRLSP. «On est vraiment très heureux d'avoir été écouté.

Ce sont des mois de travail qui ont été consacrés à ce dossier. La table de concertation a adopté un plan d'action qui a par la suite été déposé au ministère de l'Environnement. La série de mesures proposées a d'ailleurs fait l'objet d'un consensus sans précédent chez les acteurs locaux et les spécialistes. Le gouvernement a évalué les besoins, notre plan et vient d'annoncer cette belle nouvelle», se réjouit Mme Corriveau.

Au total, près de 53 organismes ont contribué à l'élaboration de ce plan d'action qui vise directement le «garde-manger» du lac Saint-Pierre où se reproduit près d'une quarantaine d'espèces de poissons.

Actions prioritaires

Ce plan d'action concerté vise essentiellement à protéger les milieux humides et à améliorer la cohabitation entre l'agriculture et la faune en zone inondable. La TCRLSP entend créer un pôle d'expertise pour développer et implanter les cultures et les bonnes pratiques agricoles qui contribueront à rétablir certaines fonctions écologiques du littoral en répondant tant aux besoins des producteurs que de la faune. De plus, elle souhaite remettre à l'état naturel certains sites cultivés qui ont été identifiés comme étant prioritaires (près de 800 hectares) et protéger de façon permanente les habitats actuellement fonctionnels pour la faune, c'est-à-dire les marécages, les prairies humides, les boisés et les milieux arbustifs en ajoutant un statut de protection. Enfin, les intervenants souhaitent l'arrimage de la réglementation et les programmes gouvernementaux à ce nouveau cadre de gestion.

Dès 2017, la Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre lancera une campagne de sensibilisation afin d'assurer l'adhésion des acteurs concernés à l'amélioration du sort réservé au littoral du lac Saint-Pierre.